

Commune de VENDRES

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA MODIFICATION P.L.U.

Par arrêté municipal n° 10/25 en date du 20 juillet 2010, Monsieur le Maire de la Commune de Vendres a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les disposition de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de VENDRES afin de permettre l'extension de la Zone d'Activités Via Europa sur l'emprise de la zone 3AU.

Monsieur Bernard DEWINTRE, militaire de carrière en retraite, domicilié à MONTPELLIER (34), a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la Mairie de Vendres, du 20/08/2010 au 23/09/2010 inclus, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie de Vendres

Le Commissaire-Enquêteur recevra à la Mairie de Vendres :

- vendredi	20/08/10)	de 09 h à 12 h
- lundi	13/09/10)	de 09 h à 12 h
- jeudi	23/09/10)	de 14 h à 17 h

Il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur en Mairie de Vendres (aux jours et heures habituels d'ouverture), un mois après la fin de l'enquête, soit à partir du 24 octobre 2010 et ce durant un an.

Cet avis d'ouverture d'enquête est affiché devant la mairie de VENDRES.